

Charte des relais

Observatoire des Saisons

Tela Botanica, réseau des botanistes francophones, accompagne les sciences citoyennes, afin de contribuer à la connaissance et à la protection de la biodiversité végétale. Le programme Observatoire des Saisons est un programme de sciences participatives co-créé en 2006 à l'initiative d'un Groupement de recherche du CNRS (GDR 2968) et de Tela Botanica.

Le réseau de relais de Tela Botanica

Tela Botanica coordonne le programme de l'ODS à l'échelle nationale depuis sa création, à travers la mobilisation citoyenne et la valorisation des résultats scientifiques.

Afin d'accroître la mobilisation citoyenne et la portée de l'ODS, Tela Botanica développe des partenariats avec des structures en territoires :

- **les relais locaux** : engagés dans une démarche de relais sur un territoire localisé, selon les possibilités du collectif / de la structure relais ;
- **les déclinaisons régionales** : engagées dans une démarche de relais du programme au niveau d'une - ou partie d'une - région avec un partenariat scientifique.

Devenir un relais officiel de l'ODS permet, à la fois, de valoriser les actions des structures et collectifs qui s'impliquent dans cette démarche citoyenne et scientifique ; mais aussi, de mettre en relation les participant-e-s et futurs participant-e-s à des démarches locales, et ainsi, leur donner la possibilité de transformer leur participation en levier d'action.

Vous animez ou souhaitez animer le programme d'observatoire citoyen «Observatoire des Saisons» sur votre territoire. Nous vous proposons de signer la charte des relais de l'Observatoire des Saisons.

La charte des relais de l'Observatoire des Saisons

Une charte, pourquoi ? Afin de garantir une démarche commune de qualité, de maintenir la cohérence globale du programme et l'articulation entre tous ses acteurs.

Missions de Tela Botanica pour garantir les conditions idéales aux structures relais

- Assurer la coordination nationale du programme ODS (protocole, communication, animation du programme et valorisation des résultats) ;
- Garantir la maintenance des bases de données et des outils de saisie du programme ;
- Mettre à disposition l'ensemble des observations phénologiques dont celles concernant le territoire couvert par l'action de la structure relais. Les données pourront être librement publiées par les relais et participants, selon les modalités de leur choix, sous réserve de respecter les dispositions de citations ;
- Mettre à disposition de la structure relais les outils de communication du programme ODS que sont :
 - le site Internet <http://www.obs-saisons.fr/> présentant le programme et ses évolutions ;
 - les fichiers des plaquettes de présentation et des supports de communication sur le programme, pouvant être imprimés librement et adaptés aux besoins de la structure relais en respectant la paternité des outils conformément à la licence CC BY-SA ;
 - les logos CNRS, Tela Botanica et ODS ;
 - des ressources pédagogiques sous la licence CC BY-SA.

- Faciliter la publication des événements et des articles proposés et rédigés par la structure relais sur le site internet de l'ODS dans les rubriques "Évènements" et "Actualités" ;
- Afficher la structure relais sur la carte des relais (si demandé par le relais dans le formulaire).

Mes missions en tant que structure relais

- diffuser le programme et son protocole associé, tels que définis par les partenaires nationaux ;
- permettre à d'autres d'y participer et de le relayer ;
- saisir les données d'observations ODS via l'outil de saisie en ligne et inciter son réseau d'observateurs à en faire autant (si le protocole est bien suivi) ;
- valoriser, autant que possible, les événements (date, type d'événement, public) organisés dans le cadre de l'animation locale du programme sur le site de l'ODS, rubrique "Évènements" ;
- participer ponctuellement à la rédaction d'actualités diffusées sur le site ODS (vos retours d'expériences, des photos de sorties, vos observations du moment...);
- faire état du partenariat et de la paternité du programme ODS de manière systématique et quelle que soit la forme de communication ;
- l'ODS sera présenté sur l'espace numérique de la structure relais (site internet, page Facebook etc) et un lien vers le site ODS sera mis en place.

Communication et promotion

La paternité initiale du programme ODS sera rappelée par l'apposition des logos du CEFE/CNRS et Tela Botanica et portera la mention : "L'Observatoire des Saisons est un programme de sciences citoyennes co-créé par le CNRS et Tela Botanica, visant à comprendre l'impact du changement climatique sur la biodiversité"

De plus, les logos des parties seront associés à toute communication et selon les modalités suivantes :

- Le nom et le logo de chaque partie doivent apparaître dans les communications et les publications par l'autre partie pour tous les usages qui seront faits des données, des travaux et des résultats issus du projet de la présente convention.
- Chaque partie fournira à l'autre la forme (logo et mentions) sous laquelle elle souhaite apparaître dans les publications écrites et informatiques.

ODS en Provence et Occitanie

Deux déclinaisons régionales de l'ODS existent :

- ODS Provence : coordonné par Sophie Gachet et Elisabeth Holtzer de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale
- ODS Occitanie : coordonné par Lyra Menon d'Agropolis International

Si votre collectif / structure se trouve en Provence ou en Occitanie, vous serez automatiquement relais du programme au niveau national et régional. Cela ne modifie pas vos missions de relais.

[Signer la charte des relais de l'Observatoire des Saisons](#)

